

# SUPPLEMENT

Chronique religieuse et littéraire du monde catholique.

## I. — Canada.

1. LETTRE COLLECTIVE DE L'ÉPISCOPAT CANADIEN AU CARDINAL RICHARD, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

*Eminentissime Seigneur,*

Sa Sainteté Léon XIII, en jetant un regard attristé sur le monde, constatait que l'Eglise de J.-C. traverse des temps remplis de troubles, et qu'une longue et redoutable tempête l'accable de maux cruels : *In temporibus Ecclesiae turbulentissimis diuque prementium malorum sacra tempestate.* (Off. du saint Rosaire).

Les événements qui se passent sous nos yeux, particulièrement à Rome et en France, ne justifient que trop la justesse de ces sombres appréciations. En effet, la haine des sectaires et des impies s'acharne avec rage contre la Papauté et contre l'Eglise de France, et il nous est donné de constater encore une fois comment des épreuves semblables ou des joies communes lient tour à tour et attachent bien étroitement l'une à l'autre l'Eglise de Rome et votre nation de tout temps si catholique.

Ce n'est pas sans une tristesse profonde, Em. Seign., que les évêques du Canada apprennent chaque jour les nouvelles entreprises du gouvernement français contre les libertés et les droits les plus sacrés de notre sainte religion. Des lois, aussi-contraires aux véritables intérêts temporels de votre noble et grand pays que fatales à la prospérité du catholicisme ont aboli vos congrégations religieuses si florissantes et ont interdit dans toute l'étendue de votre territoire la pratique publique des conseils évangéliques ; les congréganistes enseignants ont été expulsés ; leurs œuvres sont détruites et la confiscation de leurs biens les a réduites à la plus extrême misère ; leurs écoles sont fermées, et, par suite de cette mesure, il vous est bien difficile d'assurer une éducation chrétienne à votre jeunesse. L'impunité ne s'est pas arrêtée devant ces œuvres admirables de charité que l'univers tout entier vous envie, et on a chassé un grand nombre de vos Sœurs des hôpitaux, où elles prodiguaient aux mourants leurs soins maternels.

A l'heure où les peuples schismatiques, hérétiques ou même païens s'honorent de créer des relations plus étroites avec la Papauté, le gouvernement de la France a rompu avec le Saint-Siège tout rapport diplomatique et se flatte de briser le Concordat de 1801 ; il veut faire peser sur l'Eglise ce qu'il appelle la suprématie de l'Etat, en imposant au clergé et aux fidèles des lois disciplinaires qui rendraient impraticable